



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

# BILAN D'ACTIVITÉ

de la DEAL  
Réunion



[www.reunion.developpement-durable.gouv.fr](http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr)

## SOMMAIRE

- 1 Edito
- 4 Eau et Biodiversité
- 6 Aménagement et construction durable du territoire réunionnais
- 8 Politique du logement
- 10 Prévention des risques naturels
- 12 Prévention des risques routiers
- 14 Risques anthropiques
- 16 Développement durable et économie circulaire
- 17 Energie et climat
- 18 De l'interne à l'international
- 20 Proximité territoriale
- 24 Retrospective 2021
- 26 Organigramme



## EDITO

Face à la crise sanitaire qui s'est, en 2021 installée dans la durée, la DEAL a dû, et a su, s'organiser pour être au rendez-vous des grands chantiers qu'elle porte au bénéfice du territoire mais aussi pour poursuivre sur le terrain la mise en œuvre concrète des politiques de développement durable dont elle a la responsabilité. Malgré la pandémie, l'activité 2021 a été particulièrement riche et variée.

La DEAL s'est bien sûr fortement engagée dans la mise en œuvre du Plan de relance : mise en œuvre du fonds friche, réhabilitation énergétique des bâtiments publics, des logements privés ou sociaux, préservation de la biodiversité, accélération des projets du Plan Eau DOM, etc.

Des dossiers stratégiques ont avancé de façon décisive : la programmation pluriannuelle de l'Énergie, le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, le programme de gestion du risque inondation, le plan Eau DOM, le plan logement outre-mer, le schéma régional des carrières, etc. De nouvelles préoccupations sont montées en puissance comme le zéro artificialisation nette.

Les travaux avec nos partenaires ont également été fructueux, et je pense par exemple au bilan avec l'INSEE de la mise en œuvre des objectifs de développement durable à La Réunion qui fait désormais référence.

La crise sanitaire n'a pas effacé, bien au contraire, les enjeux de notre île en matière de transition écologique ou énergétique, ni les questions de cohésion du territoire.

Les politiques portées par les services de la DEAL et ses antennes territoriales permettent au territoire, à ses acteurs, aux réunionnais de s'engager dans la voie d'un aménagement plus résilient et plus durable, au regard notamment du changement climatique, des risques accrus ou de la perte de biodiversité.



Territorialiser nos politiques, pour qu'elles répondent au mieux aux réalités locales et aux besoins de nos concitoyens en particulier les plus vulnérables, éclairer les acteurs institutionnels et les réunionnais sur les enjeux du développement durable, élaborer, en partenariat, des stratégies permettant de répondre à ces enjeux dans les domaines de l'eau, de la biodiversité, de l'énergie, du logement, de l'aménagement des matériaux, des risques,... accompagner aussi de façon très concrète les projets du territoire en conciliant réglementation et développement durable, telle est l'ambition de la DEAL et de ses agents.

Vous en trouverez dans les pages qui suivent quelques illustrations.

**Philippe Grammont,**  
directeur de la DEAL Réunion

De gauche à droite :

**Emmanuel Braun,**  
directeur adjoint, adjoint au délégué ministériel de zone, chef du pôle risques,

**Séverine Cathala,**  
directrice adjointe, directrice des antennes, cheffe du pôle aménagement et habitat,

et **Philippe Grammont,**  
directeur de la DEAL.



# EAU ET BIODIVERSITE



L'élaboration de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2021-2030 a mobilisé les acteurs réunionnais au premier trimestre afin d'exprimer les attentes du territoire, qui se déclineront par la suite via la Stratégie réunionnaise de la biodiversité et la territorialisation de la Stratégie nationale pour les aires protégées.

Dans le domaine de l'eau, la poursuite de la construction du projet de Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) 2022-2027 a permis la consultation du public et des partenaires en vue de la signature du document au début de l'année 2022.

L'année 2021 a vu le lancement du plan de relance avec des financements exceptionnels sur les thématiques de l'eau et de la biodiversité. Les opportunités ouvertes pour les projets du territoire ont permis aux intercommunalités de mobiliser dès 2021 près de 8M€ de subvention travaux pour l'eau potable et l'assainissement. Les enveloppes disponibles pour la restauration écologique et les aires protégées ont permis d'engager près de 1M€ en 2021 pour des projets sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (1<sup>ère</sup> cause de perte de biodiversité à La Réunion) et d'appui à la gestion des réserves naturelles nationales.

## Instruction et police de l'eau

Tous dossiers confondus, c'est une centaine d'instructions qui ont été engagées en 2021, un nombre équivalent à 2020, mais en baisse par rapport à 2019 (moins 25 % par rapport à 2019). Ce constat est à mettre en relation avec la crise Covid et les élections municipales récentes qui ont induit une baisse significative du nombre de dossiers déposés. A noter qu'en 2021, la régularisation des systèmes d'endiguement des EPCI a donné lieu à un travail d'instruction qui va se poursuivre en 2022.

L'activité de contrôle a été soutenue, équivalente à 2020. A noter que dans ce cadre, l'unité a eu à prendre en charge la gestion de 2 pollutions importantes ayant eu des conséquences dommageables pour le milieu aquatique. Les agents de la DEAL ont collaboré étroitement avec la Brigade Nature Océan Indien (BNOI) et la DAAF pour la réalisation des constats et l'engagement des procédures pénales. Par ailleurs, plusieurs affaires d'envergure d'atteintes aux milieux aquatiques ont connu des avancées significatives en 2021, par la clôture d'instructions menées depuis plusieurs années ou par la remise en état des lieux suite à une décision de justice.

La mise aux normes européennes des 16 stations d'épuration de l'île et le suivi de leur performance a fait l'objet d'une attention particulière. En 2021, seules les 4 stations de traitement de la CIVIS ont été jugées non-conformes, au titre de l'année 2020. Les motifs de ces non-conformités concernent principalement des rejets d'effluents des activités non-domestiques, trop importants au regard des capacités des outils épuratoires de cet EPCI. Ce dossier mobilise l'ensemble des services concernés localement (DEAL, DAAF, Sous-préfecture, Office de l'eau) pour accompagner la CIVIS dans sa démarche, en lien avec le ministère de la transition écologique, compte-tenu du risque de contentieux européen induit.



Afin de préserver et restaurer le récif frangeant de Saint-Leu particulièrement dégradé suite aux épisodes de coulées de boues de ces dernières années, l'opération de lutte contre l'érosion des sols et les coulées de boues, engagée en 2018 par le service eau et biodiversité en partenariat avec la DAAF, le Département de La Réunion et le TCO, a abouti en 2021 à la



finalisation des diagnostics, hydrauliques et agricoles, et à la présentation des conclusions et propositions de remédiation aux acteurs du territoire. Cette opération va se poursuivre en 2022 avec pour objectif de mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire pour la déclinaison du plan d'actions issu des diagnostics, notamment l'encadrement des pratiques d'aménagement et de valorisation agricoles.

## Politique de l'eau et de la biodiversité d'eau douce

Le plan d'action pour l'eau dans les DOM a continué à se déployer à la Réunion avec la tenue des premiers comités de suivi des contrats de progrès permettant d'évaluer la mise en œuvre des plans d'actions partagés avec l'ensemble des acteurs de l'eau potable et de l'assainissement.

Le travail de restauration des continuités écologiques pour la circulation des espèces aquatiques dans les cours d'eau réunionnais a bénéficié d'une étude de franchissabilité des ouvrages menée en lien avec le CEREMA, ouvrant des perspectives pour la résorption des obstacles identifiés.

Le sujet de la pêche des bichiques a particulièrement mobilisé les équipes de la DEAL. Dès février 2021, l'État a mené une grande concertation avec les pêcheurs, pilotée conjointement par la DEAL et la DMSOI. Plus de 150 pêcheurs, en mer et à pied, ont été impliqués lors de nombreuses réunions publiques en présence des sous-préfets d'arrondissement et d'élus locaux. Ces réunions ont permis de proposer des mesures de gestion permettant la reconstitution des populations des deux espèces et d'ajuster ces propositions en fonction des retours des pêcheurs. Le projet de nouvel arrêté est une synthèse de compromis entre des mesures fortes d'encadrement pour protéger la ressource, la préservation de pratiques traditionnelles respectueuses du milieu et la volonté de nombreux pêcheurs de se professionnaliser pour dégager un revenu légal de cette activité. La consultation publique sur le projet d'arrêté a eu lieu au mois de novembre 2021, pour une mise



en œuvre de la nouvelle réglementation prévue dès janvier 2022. En parallèle de son déploiement, un accompagnement fort des principaux groupes de pêcheurs a été réalisé. L'objectif est la régularisation au titre de la loi sur l'eau des pêcheries historiques sur 5 rivières prioritaires (Rivières du Mât, des Roches, des Marsouins, Langevin et Saint-Étienne). Plus d'une dizaine de dossiers sont en cours d'élaboration par les associations de pêcheurs.

Enfin, la DEAL a mis en œuvre le programme d'entretien du domaine public fluvial, avec plus de 230 000€ de travaux pour l'année 2021.

## Politique de la biodiversité terrestre

L'année 2021 a permis le renforcement des outils réglementaires en matière de lutte contre les espèces invasives, avec en particulier la sortie de l'arrêté ministériel interdisant toute activité portant sur des spécimens vivants de faune exotique envahissante sur le territoire de la Réunion. Concernant la préservation des espèces menacées, les plans nationaux d'action en faveur des geckos verts de la Réunion et des pétrels endémiques ont été approuvés en 2021 renouvelant la stratégie et les modalités de préservation de ces espèces à forts enjeux de conservation.



Le lancement du module Borbonica atlas a permis la mise à disposition pour le grand public d'un outil ludique de découverte et valorisation de la faune et de la flore réunionnaises. Par ailleurs, la DEAL a été associée à l'élaboration du nouveau plan de gestion 2022-2031 de la réserve naturelle nationale de l'Étang de Saint-Paul, qui bénéficiera en outre d'une pelle amphibie acquise grâce à une subvention spéciale de 350 k€ du CCT.



## Politique de la biodiversité marine

En matière d'espèces protégées, l'arrêté préfectoral relatif à l'observation des dauphins et des baleines à bosse a été révisé pour intégrer notamment l'interdiction de l'approche des cétacés à une distance de moins de 100 m dans la réserve marine (arrêté n°2021-1306 DDG AEM du 7 juillet 2021). Pour les tortues marines, dont les effectifs augmentent dans les eaux réunionnaises, des actions de sensibilisation ont été menées en matière de dérangement sur l'espace récifal de la réserve marine.

Dans le domaine des habitats naturels, après l'ouest de l'île, les cartographies des secteurs sud et est ont été réalisées et des inventaires patrimoniaux menés sur des profondeurs de l'ordre de 80 m montrant une diversité biologique insoupçonnée à ces profondeurs (secteur de Saint-Leu et Sainte-Rose/programmes ZNIEFF profondes et MésorUN).

À noter également une étude sur le blanchissement corallien qui montre une bonne résilience des coraux de La Réunion à ce phénomène lié en partie aux changements globaux.





# AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DURABLE DU TERRITOIRE REUNIONNAIS

## Préserver le foncier agricole et naturel

La maîtrise du foncier représente un enjeu majeur à La Réunion, tant cette ressource stratégique, à la fois limitée dans l'espace et non renouvelable, conditionne notre potentiel de développement d'activités économiques, de production agricole, de construction de logements, d'aménagements urbains ou encore de préservation de la biodiversité pour contribuer à la résilience des territoires au changement climatique par l'absorption du CO2 et des pluies...).

Les travaux de la convention citoyenne, puis la loi « Climat et Résilience » adoptée le 22 août dernier, nous engagent collectivement dans une trajectoire de zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici 2050.

Le colloque foncier du 2 décembre 2021 a permis de partager une ambition commune entre l'État, la Région et le Département pour initier une charte « Pêi ».



A travers les deux éditions du fonds friche, outil du Plan de relance, 13 projets ont bénéficié d'un financement d'un montant de plus de 9 M€. Il est à noter que 11 communes ont bénéficié d'une enveloppe de plus de 2 M€, dans le cadre du Plan de relance, au titre de l'aide à relance de la construction durable (ARCD).

## Promouvoir la Ville Durable et planifier un aménagement durable du territoire

L'Ecocité de La Réunion sur l'Ouest du territoire se conçoit comme un laboratoire d'expérimentation pour créer une ville résiliente, réversible, abordable et séduisante. L'année 2021 est l'année de mise en œuvre des premières opérations issues du programme partenarial d'aménagement signé en 2020. Une nouvelle opération sur Saint-Denis a été labellisée éco-quartier. Une séquence de formation des collectivités et des aménageurs leur a été spécialement dédiée en octobre 2021.

Les communes continuent à adapter et projeter l'aménagement de leur territoire et la DEAL les accompagne dans les procédures réglementaires. La DEAL analyse les documents élaborés par les collectivités, vérifie la fiabilité juridique du plan et prépare l'avis de l'État pour garantir la bonne prise en compte des politiques portées par l'État s'agissant notamment de la préservation des espaces agricoles et naturels et de la loi littoral. En 2021, cet accompagnement a porté en un appui auprès des SCOT pour intégrer les nouvelles dispositions législatives issues de la loi ELAN (loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique).

Le respect des constructions est également contrôlé par l'application d'une politique pénale en matière d'urbanisme en particulier sur les zones à enjeux agricoles ou risques, dans le cadre d'un protocole d'accord avec les procureurs. Les constructions illégales ou sans titres sont verbalisées et la plupart du temps condamnées à la démolition sous délai avec astreinte. 12 démolitions ont été constatées en 2021 suite à une décision de justice. S'agissant des dossiers communaux, on dénombre 7 démolitions spontanées sur le territoire de la commune de Saint-Louis.

## Accompagner les projets structurants du Territoire

La DEAL a poursuivi son accompagnement aux projets d'infrastructure et d'aménagement, avec des demandes de plus en plus initiées par des dynamiques touristiques, d'infrastructures de transports en commun et de programme de logements.



Les dynamiques nationales portées par l'Agence de Cohésion des territoires autour notamment des démarches de revitalisation des centres bourgs comme Action Cœur de Ville (ACV), Opérations de Revitalisation des Territoires (ORT) et Programme Petites Villes de Demain (PVD) sont relayées auprès des villes et intercommunalités. 19 collectivités de la Réunion sont lauréates de ces programmes et accompagnées par l'État. Les premières conventions ORT et PVD ont été signées cette année.

En outre, dans le cadre du 4ème appel à projet « Fonds des mobilités actives », au titre de l'année 2021, la DEAL a instruit un seul dossier qui porte sur le « réaménagement et la sécurisation de la RD 55 » située sur le territoire de la commune de la Plaine des Palmistes, pour un montant de plus de 1 M€ d'aides financées par l'AFITF (Agence de financement des infrastructures de transport en France). A noter que ce 4ème appel à projet est désormais régionalisé, les 3 précédents

relevaient du niveau national. Par ailleurs, pour améliorer les déplacements des Réunionnais, 8 projets ont bénéficié d'un financement total d'un montant de 51 M€ dans le cadre de l'appel à projet « Transports collectifs en site propre » (TSCP) et « Pôle d'échanges multimodaux » (PEM).

La DEAL instruit aussi les autorisations d'urbanisme de compétence Etat. En 2021, la construction du siège de Grand Port maritime et la réhabilitation des Villas des ingénieurs a ainsi été autorisée, ainsi que 3 projets de centrales solaires photovoltaïques. La DEAL accompagne aussi le changement important à venir au 1er janvier 2022 de la dématérialisation des actes d'urbanisme.

Les architecte-paysagiste conseils de la DEAL ont continué leur accompagnement opérationnel des projets des collectivités.

## Construire des bâtiments accessibles, confortables et adaptés au territoire

L'accent a été fortement mis sur la rénovation énergétique des bâtiments, à travers des financements exceptionnels dans le cadre de France relance (plus de 11 M€ pour l'enveloppe dédiée aux bâtiments des collectivités territoriales), la mise en place de nouveaux programmes (déploiement du Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique - SARE) et d'évolutions de la réglementation (RTAA-DOM, risque cyclonique).

La DEAL est présente auprès des professionnels de la construction pour accompagner l'application des règles de la construction, notamment l'accessibilité aux personnes handicapées et la réglementation thermique-acoustique-aération spécifique aux DOM, via des missions de conseil et des missions de contrôle. Des opérations de contrôles des règles de la construction de logements ont aussi été réalisées.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Logement Outre-mer, la DEAL s'est résolument inscrite dans l'animation des réflexions des partenaires sur la maîtrise des coûts de construction à La Réunion et a poursuivi la démarche partenariale autour de l'évolution des règles de la construction.

Enfin, le plan de relance a permis d'engager des travaux de réhabilitation et rénovation énergétique conséquent sur l'immobilier de la DEAL : 9 opérations de travaux sur 5 sites (Dodu, les 3 antennes et site de la Providence-SEB) ont été engagées pour un montant de plus de 1,7 M€, et surtout le regroupement des services de la DEAL sur le site de Providence à Saint-Denis est désormais engagé et les travaux sur les sites des antennes sont finalisés.



## Préserver le littoral et les paysages remarquables de La Réunion

La DEAL, gestionnaire du domaine public maritime naturel terrestre, porte auprès des partenaires la stratégie locale de gestion du DPMn réunionnais, validée en 2019 par la commission des 50 pas géométriques. A ce titre, un marché d'études relatif à l'identification d'empiètements du DPMn a été lancé sur 3 communes de l'ouest.

Dans le cadre de la préservation du DPMn, des contrôles d'occupation domaniale ont été engagés et ont conduit à l'établissement de 8 mises en demeure et 4 procès-verbaux de contravention de grande voirie. Il a également été procédé d'office en application d'une décision de justice à la démolition d'une installation implantée en haut de plage sur le domaine et à sa remise en l'état naturel.

Deux conventions ont confié la gestion d'une partie des dépendances du DPMn aux communes de Saint-Leu et de Sainte-Rose.

A noter que 49 demandes d'autorisation d'occupation temporaire ont été instruites en 2021 et que 41 AOT dont 6 AOT cadre ont été accordées et 5 demandes ont été refusées.



S'agissant de la CDNPS (Commission départementale de la nature, des paysages et des sites) au cours de laquelle des autorisations dans les 7 sites classés et inscrits ont été accordées, il est veillé à ce que les projets s'intègrent dans les paysages remarquables de l'île. 139 dossiers ont été présentés à l'avis de la CDNPS. Par ailleurs, la DEAL a financé l'élaboration d'un plan paysage à l'échelle de l'île porté par le Parc National de La Réunion ainsi que la révision de l'Atlas des Paysages de la Réunion. L'Observatoire photographique des Paysages a été réalisé pour sa 18ème année consécutive.

Enfin, la DEAL a accentué son intervention en terme de publicité, en développant des outils internet facilitant l'instruction des demandes et accentuant l'information sur la réglementation.



# POLITIQUE DU LOGEMENT

L'importante proportion de ménages à revenus modestes à La Réunion génère une demande importante en logement à loyer faible à modéré. Le secteur du logement social constitue ainsi un enjeu économique et social prépondérant.



## Le Plan logement Outre-mer

Le PLOM de La Réunion construit avec les collectivités et l'ensemble des acteurs du logement social de l'île a été finalisé début en mars 2020.

Le comité de pilotage du PLOM Réunion, dans le cadre du conseil départemental de l'habitat et de l'hébergement (CDHH) élargi, a permis de partager avec les partenaires les avancées des mesures du plan, de faire connaître les outils et dispositifs nouveaux disponibles et de préciser les difficultés rencontrées et les actions engagées. L'avancement moyen de l'ensemble des mesures est de 45%, pour cette première année de plein exercice, après une année 2020 raccourcie du fait de la crise sanitaire.

L'une des actions du PLOM est d'instaurer un minimum de 30 % de logements de type T1 et T2 dans les programmes de construction pour répondre aux besoins d'une majorité de la population au regard du vieillissement (46 % des demandes). Depuis les deux dernières années, 41% des logements financés sont de ce type.



## Les financements de l'État en faveur du logement en 2021

L'année 2021 a vu l'engagement intégral de la dotation LBU (Ligne Budgétaire Unique), abondée en fin d'année de 3M€, soit un total de 67,6M€. Le nombre de logements aidés par l'Etat en 2021 s'établit ainsi à 4 486, dont 2 439 logements neufs. Le niveau de programmation de logements locatifs aidés est en hausse par rapport aux années précédentes, mais les logements sociaux et très sociaux ne représentent que 50% de ce total.



Ce résultat confirme la baisse de la part du logement social depuis quelques années dans la programmation, qui s'explique notamment par :

- des coûts de foncier trop élevés, même dans les communes les plus rurales et pour des terrains nécessitant, malgré tout, des investissements importants en termes d'aménagement et d'équipements,
- l'absence de volonté d'une majorité de communes à réaliser aujourd'hui du logement pour les ménages les plus démunis,
- la remise en cause des opérations par les mêmes collectivités en refusant la garantie des prêts que la CDC accorde aux bailleurs sociaux pour le locatif social.

Le déploiement du crédit d'impôt sur les opérations situées en quartier prioritaire de la politique de la ville et le plan de relance de l'État relatif à la réhabilitation ont permis d'atteindre en 2021 un niveau d'engagement inégalé de 1803 logements financés en matière de réhabilitation, en adéquation avec les besoins du territoire.



Pour le secteur de l'accession sociale à la propriété et de l'amélioration du parc privé, le rétablissement en 2020 d'une aide à l'accession sociale et à la sortie de l'insalubrité à la place de l'allocation logement accession, supprimée en fin 2017, n'a toujours pas permis le redémarrage de ces activités, avec seulement 41 logements financés en accession et 244 dossiers en amélioration. L'audit financier des opérateurs agréés de l'habitat effectué cette année 2021 a permis de dégager des pistes d'évolution à mettre en œuvre en 2022 pour relancer cette activité.

Au total, les moyens budgétaires engagés par l'Etat en faveur du logement social s'élèvent à 165 M€, se décomposant en 67,6 M€ de crédits LBU, et 97,5 M€ au titre des aides fiscales sur les dossiers locatifs engagés ou ayant fait l'objet d'un agrément.



## Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

2021 a vu la mise en œuvre opérationnelle des 6 projets NPNRU, dont les conventions ont été signées entre octobre 2019 et mars 2020. Des premiers chantiers préfigurent la transformation des quartiers concernés en parallèle de la poursuite des études pré-opérationnelles.

Cette année a également été marquée par l'amplification du projet de Saint-André qui s'est vu allouer en juin un complément de subvention de 4 M€ par l'ANRU.

Le programme de la deuxième phase du projet du Port validé en CE ANRU en novembre 2020 a été affiné au cours de l'année écoulée, l'avenant à la convention pluriannuelle de renouvellement urbain étant en cours de finalisation.

Les deuxièmes revues de projet, qui se sont tenues entre septembre et début décembre ont permis de vérifier le respect des feuilles de route 2021, et de valider les engagements pour 2022. A noter que les projets de Saint-Louis et de Saint-Benoît feront l'objet d'un nouveau point d'étape courant juin 2022, la majorité des opérations inscrites à la convention devant être engagées financièrement avant le 30 juin.

# PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

## Une prise en compte des risques naturels dans l'aménagement de l'île à la hauteur de la vulnérabilité du territoire

La stratégie pluriannuelle relative aux procédures d'élaboration ou de révision des Plans de Prévention des Risques (PPR), proposée par la DEAL, a été approuvée par le préfet en mars 2021 pour la période 2021-2023.



En 2021, cette stratégie a commencé à être mise en œuvre pour finaliser la couverture de l'ensemble des communes par des PPR multi-aléas (mouvement de terrain et inondation) et actualiser les plus anciens.

L'enquête publique du PPR de Bras-Panon a été achevée et son approbation sera bientôt effective. Les projets de PPR de Cilaos, Sainte-Rose et Saint-André ont fait l'objet d'une phase de concertation des personnes publiques et du public comprenant de nombreuses visites de terrain pour évaluer et expliquer les risques naturels au plus près du territoire.

Cette stratégie fixe également les objectifs d'élaboration des PPR littoraux portant sur le recul du trait de côte et la submersion marine. Les PPR littoraux de Saint-Joseph et de Sainte-Marie ont fait l'objet d'une phase de concertation avec le public ainsi que d'une enquête publique permettant l'approbation prochaine de ces documents.

Pour la mise en œuvre de la stratégie 2021-2023, l'année 2021 a aussi été l'occasion de moderniser les processus d'élaboration des procédures PPR avec notamment :

- le recours systématique au registre numérique pour les enquêtes publiques,

- la mise en place d'une page dédiée sur le site internet [risquesnaturels.re](http://risquesnaturels.re) permettant d'informer le public des phases de concertation ou d'enquête publique en cours et de disposer d'un outil permettant de visualiser la situation des parcelles via la référence cadastrale ou l'adresse ;

- la réalisation de modélisations hydrauliques sur les secteurs à enjeux des communes, dans un premier temps sur Sainte-Rose et Saint-Philippe, permettant de définir finement l'aléa inondation.

Les Porter à Connaissance (PàC) viennent également compléter le dire de l'État en matière de connaissance des aléas, pour être pris en compte dans l'instruction des documents d'urbanisme. C'est le cas par exemple du PàC relatif à la nouvelle connaissance des aléas inondation et mouvements de terrain transmis à la commune de La Possession suite aux événements climatiques de mars 2021. Ce PàC complète ainsi la connaissance issue du PPR inondation et mouvements de terrain de La Possession approuvé en 2015. Les PàC inondation et mouvements pour les communes de Cilaos, Saint-André et Sainte-Rose ont été aussi élaborés et transmis, ainsi que les PàC littoraux actualisés de Saint-Joseph et Sainte-Marie.

## La mise en place d'un observatoire du littoral Réunionnais

Un partenariat lié à l'observation de l'érosion côtière a été mis en place avec le BRGM et l'Université de La Réunion. Ce partenariat a permis de pérenniser, reconduire et actualiser les actions menées précédemment (OBSCOT SNODYNALIT). Dans ce cadre, un houllographe sera mis en place en 2021 (partenariat DEAL/BRGM) sur les secteurs pertinents (nord-est lors de la période cyclonique et sud-ouest lors des houles australes) afin d'apporter à l'ensemble des acteurs concernés des données jusqu'alors manquantes.



## Une vigilance de tous les instants sur les risques de crues

Dans le cadre de la surveillance des crues à La Réunion, en 2021, la Cellule de Veille Hydrologique (CVH) a émis 53 bulletins de vigilance (toutes de vigilances jaunes, aucune vigilance orange n'ayant été nécessaire pour cette année) sur un total de 19 événements pluvieux/orageux.

Dans l'objectif poursuivi de prévisions des crues, l'année 2021 a été marquée par l'utilisation opérationnelle d'une chaîne de prévision basée sur un modèle hydrologique développé par l'INRAE et alimentée par des données de pluies fournies en temps réel par Météo France. Un travail important a également été mené pour le développement d'une application locale de VigiCruesFlash permettant d'anticiper (au regard du temps de réaction des bassins versants concernés) l'impact des pluies fortes sur le réseau non surveillé (drainant un bassin versant d'au moins 10 km<sup>2</sup>). Ce travail devrait aboutir d'ici début 2022 par la mise en œuvre d'une chaîne opérationnelle, testée en mode expérimental pour les saisons cycloniques à venir.

En cohérence avec la politique qualité menée par la DEAL depuis plusieurs années, la CVH s'est engagée en 2017 dans une démarche qualité ISO 9001 qui s'est concrétisée en 2020 par une certification. En décembre 2021, l'audit de suivi a conclu à l'absence de non-conformité et de points faibles, confirmant ainsi la certification pour une année de plus.



## Etre au plus près du territoire pour la prévention des risques naturels

L'année 2021 a vu la poursuite des travaux de protection du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la rivière des Galets avec des interventions sur les épis existants pour près de 3 M€.

Cette année aura également été marquée par le démarrage des travaux de protection du PAPI de Saint-Joseph voués au renforcement des berges de la rivière des Remparts. Ces travaux devraient se poursuivre jusqu'au début de l'année 2023 et permettront à terme de protéger plus de 200 habitants. En parallèle, la mise en œuvre du contrat de concession de la rivière des Remparts, qui vise à garantir la maîtrise du risque inondation pour le centre-ville de Saint-Joseph, sous l'égide de la DEAL, s'est poursuivie et accélérée et ce sont près de 280 000 tonnes de matériaux qui auront été retirées en 2021.



La DEAL poursuit les actions de sensibilisation du grand public en lien avec la Plateforme d'Intervention Régionale Océan Indien (PIROI) et ce grâce à des outils adaptés à tous les publics (serious game, escape game, formation conduite à tenir en milieu inondé...). Plus d'un millier de personnes, que ce soit en milieu scolaire ou grand public, a déjà été sensibilisé.

Enfin, la DEAL a tenu les réunions d'animation des réseaux d'acteurs :

- le comité technique risques le 15/09/2021, qui regroupe le monde institutionnel (Conseil régional, DEAL, ONF, Office de l'Eau...) et le monde de la recherche (BRGM, Météo France, Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise, Université...)
- le réseau des référents risques naturels le 5/10/2021, qui rassemble des élus et cadres administratifs ou techniques des collectivités, référents sur les risques naturels.
- le conseil départemental de sécurité civile et des risques naturels majeurs (CDSCRNM) le 10/12/2021, qui traite des politiques publiques entrant dans le champ de la sécurité civile en lien avec toutes les parties concernées (collectivités, établissements publics, services de secours, forces de l'ordre, ...).

# PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

## Les transporteurs exercent leur activité dans un cadre contrôlé par la DEAL

En 2021, la DEAL a mené 147 opérations de contrôle sur route dans le domaine des transports routiers, en lien avec les forces de l'ordre, concernant 871 conducteurs et leur véhicule. Les contrôleurs des transports terrestres ont aussi réalisé 16 contrôles en entreprises. Au total, 731 infractions ont été relevées par la DEAL. Plus de 200 attestations de capacité professionnelle ont été délivrées cette année.



## L'éducation routière, un investissement pour l'avenir

A La Réunion, 257 établissements ont des agréments pour l'enseignement de la conduite et 24 centres sont agréés pour le passage des examens du code de la route. Avec 19 inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière, environ 29 000 examens du permis B ont été réalisés, 5 800 examens du permis moto et 2 800 examens poids lourds. Le nombre de places d'examen offert a été fortement impacté l'année dernière par la crise sanitaire. Cette année a permis de proposer un nombre de places conséquent, supérieur aux années avant crise.



Les taux de réussite du permis B est de l'ordre de 53 %. La réussite aux permis A (moto) est d'environ 77 % et aux permis C (poids lourds) de l'ordre de 85 %.

## La sécurité routière, tous concernés

Des catégories sur-représentées parmi les victimes : 36 personnes ont perdu la vie sur les routes de La Réunion en 2021 (à ce jour). Bien que le nombre d'accidents corporels soit relativement stable, la mortalité a augmenté de 25 % par rapport à 2020 sans pour autant atteindre le seuil critique des 50 tués. Les usagers vulnérables, piétons, cyclistes et 2 roues motrices, sont tristement représentés puisqu'ils représentent les 2/3 des victimes (24 tués). Même s'il n'existe jamais qu'un seul facteur d'accident, dans la majorité des cas, la vitesse et les addictions, alcool et stupéfiants, sont en cause.



La sensibilisation avec les actions locales de mise en œuvre de la politique de sécurité routière : la crise sanitaire a considérablement impacté les actions liées à la sécurité routière. 116 actions locales de sécurité routière (initialement prévues en 2020 mais reportées en 2021) ont été enregistrées au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) en cohérence avec les enjeux de sécurité routière du Document Général d'Orientations 2018-2022.

Ce sont également 63 animations d'ateliers de sensibilisation qui ont mobilisé 87 intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR).

Une communication permanente pour une plus grande visibilité : de nombreuses actions de communication et de sensibilisation ont été menées tout au long de l'année avec, notamment, 4 campagnes locales radio, TV et affichage sur les thèmes de l'alcool et de la téléphone au volant. 100000€ ont été dépensés pour les actions de communication pour l'année 2021.

Les transports exceptionnels : s'agissant de cette activité, 130 transports n'entrant pas dans le champ du Code de la route ont été traités par la DEAL cette année et 30 dérogations aux horaires normaux de circulation ont été délivrées.



# RISQUES ANTHROPIQUES

Réduire les dangers ou inconvénients pour l'environnement ou la santé des activités à caractère industriel, tout en accompagnant les porteurs de projets constitue un enjeu fondamental pour la DEAL Réunion.



## L'inspection des installations classées

Près de 400 établissements installés à La Réunion sont soumis à autorisation ou enregistrement au titre des installations classées, dont 310 industriels, et de l'ordre de mille à déclaration. L'inspection intervient notamment dans les domaines des matériaux, des déchets, de l'énergie (stockage et production), de l'agroalimentaire (dont la filière sucre-rhum), des entrepôts et des substances (stockage et utilisation): parmi tous les établissements concernés, 7 sont classés Seveso, et 34 relèvent notamment de la directive IED sur la gestion intégrée des pollutions.

L'inspection des installations classées :

- instruit les demandes (une vingtaine de procédures en cours),
- et contrôle activement les établissements, avec environ 260 inspections sur l'année.



## Carrières et matériaux

La pression importante d'instructions dans le domaine des matériaux s'est poursuivie sur l'année 2021, dans la continuité des années précédentes, notamment pour alimenter le marché de fond. La lutte contre les extractions illégales ou des dépôts de déblais sans précaution en zone agricole a été poursuivie activement, avec environ 90 sites en cours de suivi. La fin d'année a vu l'engagement de l'élaboration du schéma régional des carrières, qui devra permettre de mettre en place une vraie stratégie d'approvisionnement en matériaux du territoire.

## Déchets

Face à la saturation inexorable des deux sites de stockage d'ordures ménagères brutes, l'année 2021 aura vu la délivrance de l'autorisation d'exploiter du centre de traitement multi-filière de Pierrefonds (ouverture projetée mi 2023), et la poursuite d'exploitation du centre de stockage des ordures ménagères de Ste-Suzanne, dont l'extension reste nécessaire dans l'attente d'un nouveau site de stockage.



Les travaux sur l'élaboration du plan régional de prévention et de gestion des déchets porté par la Région ont également repris avec le soutien actif de la DEAL.

## Lutte anti-vectorielle



Les actions de résorption des sites illégaux de traitement des véhicules hors d'usage se sont poursuivies, en lien avec les collectivités et les bailleurs sociaux, avec en parallèle une montée en puissance de l'association VHU Réunion financée par les importateurs de véhicules, dans le cadre du plan VHU DOM.



## Prévention des risques industriels majeurs

L'année 2021 aura vu notamment la préparation des procédures d'expropriation par la commune du Port pour les emprises et activités les plus exposés aux risques autour de la SRPP, ainsi que le contrôle des établissements situés à proximité des sites Seveso et l'information quant aux évolutions réglementaires visant les entrepôts dans le cadre des actions post Lubrizol.

## Contrôle des centres de contrôles de véhicules

Une augmentation du nombre de contrôles (70) a permis sur 2021 de s'assurer du respect, par les opérateurs et les centres de contrôle, de la qualité des visites techniques périodiques obligatoires pour les véhicules légers ou poids lourds, et de sanctionner les dérives les plus graves constatées.

## Santé environnement

Une journée santé environnement a permis de sensibiliser l'ensemble des acteurs à la thématique et de préparer l'engagement d'un diagnostic santé environnement, qui pourra servir de base au portage du futur PRSE4.





# DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

## Promotion de l'économie circulaire

L'année 2021 a été l'occasion d'impulser, d'animer et d'évaluer un certain nombre d'actions sur le territoire comme :

- le suivi de la mise en œuvre de la FREC (Feuille de Route de l'Économie Circulaire) à La Réunion à travers notamment l'animation du club inter-services et établissements publics de l'État, la coordination avec le service public écoresponsable et le rappel des obligations réglementaires ;



- la réalisation d'un visuel « filières REP » à destination des ménages en partenariat avec l'ADEME, le SICR, la Région et les EPCI ;

- la finalisation du projet « Artisans engagés » et suivi du « lot déchets » avec la CERBTP ;

- la participation à la mise en œuvre du Contrat de Transition Écologique (CTE) du TCO et de la fusion avec TI ;

- le lancement en partenariat avec le SGAR et le sous-préfet à la relance des Contrats de Relance et de Transition Écologique (CRTE) ;

- la clôture du PAP LEO (Plan d'Accompagnement de la liaison Électrique de l'Ouest avec 27 projets de développement durable soutenus pour 1,7 M€ pour TCO et CIVIS ;

- la participation au Haut Conseil de la Commande Publique et le pilotage du groupe de travail consacré aux critères environnementaux.

La participation à la promotion et à l'éducation au développement durable auprès des différents acteurs du territoire s'est traduite notamment par le suivi du projet « Colportaz » du réseau GRANDDIR, l'intégration du projet QPV avec la préfecture et la DEETS, la Semaine Européenne du développement durable en septembre - avec plus de 100 actions et 60 opérations WCUD et 8 actions de terrains des agents de l'État - et enfin par les appels à projets partenariat associatif « eau et biodiversité 2021 » (soit 12 projets financés à hauteur de 110 000 €).



Malgré la crise COVID, la semaine européenne du développement durable a permis une mise en lumière par la presse de 40 projets de terrains réalisés par les réunionnais avec un engagement des agents de l'État pour participer à des opérations de terrains de préservation de l'environnement à savoir le ramassage de pneus usagés sur le littoral de l'est, une opération de lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans la forêt de la Providence, l'organisation de rencontres autour du covoiturage et du bâtiment durable, des ateliers de réparation de petits matériels électriques.



## Valorisation des connaissances

L'amélioration permanente des connaissances environnementales, est une exigence pour la DEAL qui se doit de les mettre à disposition de ses nombreux partenaires et du public.

En 2021, la DEAL, en partenariat avec l'Insee Réunion – Mayotte, a réalisé une analyse de l'évolution depuis 20 ans des indicateurs du développement durable à La Réunion. Cette étude permet de situer La Réunion par rapport aux Objectifs du Développement Durable (ODD), et de connaître ses trajectoires récentes en matières économiques, environnementales et sociales, à travers 107 indicateurs. Elle met également en évidence l'impact du développement économique de l'île sur la société et sur l'environnement.

<http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/objets-tifs-de-developpement-durable-a-la-reunion-a1026.html>



## Conduite et valorisation d'études, mise à disposition des données

Dans le cadre du plan régional santé environnement de La Réunion (PRSE3), la DEAL a financé le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) de La Réunion pour la réalisation d'un inventaire des jardins existants et une analyse des facteurs de réussite et des bonnes pratiques. Cette étude a abouti à la création d'un portail spécifique accessible en ligne, identifiant les jardins collectifs existants et proposant des fiches techniques/conseil à l'attention des porteurs de projets. Plusieurs séquences d'information et d'animation ont réuni plus d'une centaine d'acteurs (en distanciel) pour les informer et échanger sur le sujet.

<https://s-pass.org/fr/portail/426/jardins-collectifs-de-la-reunion.html>

L'année 2021 s'est traduite par une poursuite des actions s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions relatives à la directive européenne INSPIRE, visant à faciliter la diffusion, la disponibilité, l'utilisation et la réutilisation des données dans le domaine de l'environnement. La traduction de cette obligation réglementaire se fait par :

- le système d'information sur l'environnement et le développement durable (SIDE) ;
- l'application web CARMEN comprenant 8 cartes dynamiques et 255 couches SIG accessibles et téléchargeables à partir du site internet de la DEAL de La Réunion ;



- la mise à disposition des couches géographiques relatives aux plans de prévention des risques (aléas inondation, mouvement de terrain et littoraux) sur le site [www.risquesnaturels.re](http://www.risquesnaturels.re) (accessible à partir de la plateforme régionale PèiGéo) ;

- les données numérisées de 4 servitudes d'utilité publique (plans de prévention des risques naturels (PPRN), sites classés, plans de prévention des risques industriels (PPRI) et installations SEVESO) dans le cadre de la déclinaison locale du Géoportail de l'Urbanisme ([www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)).

La DEAL est le relais local de la constitution de 2 bases de données fondamentales du ministère : le RPLS (répertoire du parc locatif social) et SIT@DEL2 (constructions neuves). Elle a également à disposition d'autres bases de données statistiques du ministère, dont notamment les immatriculations neuves. Dans l'objectif de faire connaître les tendances évolutives à La Réunion de la construction, du logement social et des immatriculations, elle publie sur son site internet des bilans et analyses sur ces sujets.

## Autorité Environnementale

L'année 2021 a été marquée par la publication du décret du 13 octobre 2021 qui précise les dispositions applicables aux procédures d'évolution des documents d'urbanisme. Ce nouveau texte législatif introduit une procédure d'examen au cas par cas dite « adhoc » qui incite la personne publique responsable du document d'urbanisme à évaluer elle-même si son projet est susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement.

Parallèlement aux nombreux avis et décisions préparés en 2021 pour le compte de la MRAe et du préfet de région, des réflexions ont également été menées avec l'appui du CEREMA pour élaborer un référentiel d'analyse des zones d'activités économiques (ZAE) lors des procédures d'évolution des documents d'urbanisme et pour améliorer l'intégration des installations utilisant les énergies renouvelables dans la démarche d'évaluation environnementale des PLU.

## La coordination des fonds contractualisés

En 2021, la DEAL, en appui au SGAR, a poursuivi son implication dans les consultations menées par la Région Réunion pour l'écriture des nouveaux programmes européens 2021-2027 (Feder, Interreg...). Dans cette logique de soutiens d'investissement sur notre territoire, elle s'est en particulier appuyée sur le contrat de convergence de transformation (CCT) pour contribuer au financement des projets locaux contribuant au développement durable : 32 dossiers, instruits par la DEAL, en 2021 ont été ainsi déposés au titre de ce dispositif, représentant au final un engagement de presque 7,4 M€ de crédits de l'État, dont 1,6 M€ financés par des crédits du plan de relance.





# ÉNERGIE ET CLIMAT

La DEAL a poursuivi en 2021 les actions suivantes dans le domaine de l'énergie et du climat :

## Maîtrise de la demande en énergie

avec l'accompagnement de la MDE 7 programmes CEE sur le territoire et la révision du cadre territorial de compensation.

## Suivi de la biomasse

avec la finalisation du schéma régional biomasse SRB, la contribution pau PRFB, ainsi que la réactivation de la CRB.



## Accompagnement du territoire et exemplarité de l'État en matière de transition énergétique

- l'impulsion de la démarche d'équipement en panneaux photovoltaïques des toitures de l'Etat et RETEX au plan national ;
- l'intégration des EnR et de la MDE dans les documents d'urbanisme ;
- la valorisation des données énergie/climat sous forme de cartographie et participation à la construction d'un outil de visualisation de la séquestration de carbone dans les sols (SeqCOI)

## Animation du réseau des collectivités

- l'animation locale du comité collectivités climat de la gouvernance énergie : accompagnement et production d'avis sur le PCAET ;
- relais d'information sur les évolutions réglementaires particulièrement riche ces deux années : loi énergie climat, LOM, publication de la SNBC, ordonnances SCOT, loi climat et résilience.

## Planification

- la finalisation de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) ;



- la création du CSDPE (comité du système de distribution publique d'électricité) ;
- la poursuite du schéma régional éolien et du cadastre solaire ;

## Développement des énergies renouvelables :

- l'accompagnement de l'étude canne-énergie (comité de transformation agricole) ;
- l'ébauche d'une stratégie État de développement du solaire photovoltaïque à La Réunion ;
- l'instruction 11 études d'impacts pour des centrales PV au sol (+ contributions), dont :
  - 2 centrales flottantes sur retenues collinaires à la Plaine des Cafres ;
  - 1 à l'EP (HLP2&3 à Sainte-Suzanne) ;
  - 1 PC délivré (rivière des Galets) ;
- beaucoup de demandes de compléments aux Ei ;

## AO CRE :

- l'instruction de 25 demandes CETI (périodes 3 et 4), et mises en demeure dépôts de garanties financières, plus 15 modifications projets lauréats... Ce sont environ 70 projets sur toitures et ombrières qui ont été lauréats pour 40 MW, et 15 projets solaires au sol pour 47 MW

## Suivi de la concession du réseau haute tension (HTB) avec l'instruction du raccordement du pôle déchets sud Run'Eva (AP pénétration dans les propriétés privées pour études, instruction demande DUP)



## Précarité énergétique

avec l'embauche de 2 engagés du Service civique, mis à disposition d'EDF SEI, pour accompagner les bénéficiaires du Chèque énergie

## Accompagnement SIDELEC électrification Mafate

avec 46 dossiers individuels et 2 micro-réseaux (Aurère, Illet-à-Malheur)

## Suivi administratif des concessions hydroélectriques :

- le transfert de la compétence Inspection du travail à la DEETS en juillet 2021 ;
- l'avenant à la concession hydroélectrique de l'usine Takamaka 1 ;



- l'établissement du dossier d'exécution des travaux :
  - réfection de la prise d'eau des Orgues 2 ;
  - rénovation de la grue ;
  - sur-équipement de l'usine Takamaka 1.

# DE L'INTERNE À L'INTERNATIONAL



## Coopération internationale avec les pays du sud de l'océan indien

En 2021, l'expertise de la DEAL a été sollicitée sur 3 projets internationaux en cours ou sur le point d'être lancés par la Commission de l'Océan Indien (COI) :



- le Projet EXPLOI (lutte contre la pollution plastique en mer 2021-2026) : Le projet Expédition Plastique Océan Indien vise à lutter contre la pollution plastique en soutenant au niveau régional l'évolution des comportements et l'engagement des parties prenantes, particulièrement les entreprises grâce à la production de connaissances scientifiques partagées, au déploiement d'actions de conscientisation et par le soutien au développement de pratiques et innovations vertueuses en matière de réduction, réutilisation et recyclage.

• Le Projet "Alliance mondiale de lutte contre le changement climatique" : Ce projet d'une durée de 4 ans s'inscrit dans les engagements de l'Accord de Paris sur le climat. C'est un volet sous-régional de l'AMCC+ consistant à aider les pays les plus vulnérables à relever le défi du changement climatique avec un focus sur les États insulaires en développement et fragiles.

- Le projet « Résilience des zones côtières des pays de la zone » qui vise à renforcer la résilience des populations littorales et des écosystèmes dans lesquels elles vivent face aux effets néfastes du dérèglement climatique (phénomènes météorologiques extrêmes notamment) qui affectent les zones côtières des États membres de la COI.

Dans le cadre de l'accompagnement pour l'élaboration du SAT (Schéma d'Aménagement Territorial) de Mohéli (île de l'Archipel

des Comores considérée comme une réserve de biosphère mondiale), une séquence de formation des acteurs locaux a eu lieu aux Comores en septembre 2021, assurée par un certain nombre d'experts réunionnais (AGORAH et CAUE)



## Démarches Qualité, innovation, Services Publics écoresponsables et Services Publics +

Avec la création du Secrétariat Général Commun au 1<sup>er</sup> janvier 2021, une mission de pilotage a été mise en place au sein de la direction de la DEAL visant à regrouper les missions non transférées au SGC, comme celle en lien avec la démarche la qualité. La mission qualité a donc poursuivi en 2021 l'accompagnement des services dans le cadre de leurs processus métiers. Elle s'est enrichie depuis 2020 de l'animation des politiques de Services publics écoresponsables et de Services Publics + qui sont des politiques prioritaires de l'État.

La Cellule de veille Hydrologique a confirmé sa certification à la norme ISO9001 pour le processus de l'activité de surveillance des crues sur les bassins versants instrumenté, processus touchant à la sécurité des biens et des personnes.



Plusieurs actions concrètes ont été déclinées, dont le covoiturage pour les trajets domicile-travail des agents avec l'application Karos qui a permis à plusieurs d'entre-eux de trouver une alternative au « solisme » en voiture. Ils ont ainsi bénéficié des avantages financiers, notamment du forfait mobilité de 200€, d'une place de parking réservée au siège en plus de participer à la diminution des embouteillages aux heures de pointe et de diminuer leur impact carbone sur la planète.

## Action sociale

En 2021, le CLAS de la DEAL s'est adapté à la crise sanitaire en proposant des activités aux agents sous format réduit. Des ateliers de 10 participants ont été organisés : O'Cha, Culinaires, visites culturelles sur l'histoire de La Réunion. En dehors des jours travaillés les agents intéressés ont reçu des bons pour des visites guidées sur la culture du thé. Dans le cadre de la qualité de vie au travail durable (QVTD) le CLAS a proposé des séances de KOBIDO sur différents sites de la DEAL et de la DMSOI. Le CLAS a souscrit un abonnement annuel au site "Tout Apprendre" qui donne accès à une palette très variée de cours, à la presse, aux juristes et aux psychologues. Enfin, les parents des enfants éligibles et recensés au CLAS ont reçu des chèques cadeaux.



## Actions culturelles et sportives

L'ASCE (Association Sportive Culturelle et Entraide) a œuvré comme elle le fait depuis de nombreuses années pour proposer des activités culturelles et de loisirs au profit des agents de la DEAL et de la DMSOI avec à sa présidence, Mme Bernadette Gravina, élue en fin d'année pour succéder à Mme Mery-Anne Lam-Wing.



# PROXIMITÉ TERRITORIALE

Les 3 antennes territoriales assurent le suivi de dossiers sur leur arrondissement en liaison avec les services du siège. Elles produisent des analyses territoriales et participent aux études générées par les besoins en matière de développement de leur territoire. Le relai et l'appui apporté par les antennes sur les appels à projet et les appels à manifestation d'intérêt dans le cadre du plan de relance a constitué un fait marquant pour 2021.

## ANTENNE EST

Le lancement des ateliers du projet de territoire de la CIREST, les travaux du NPNRU en cours dans le centre-ville de Saint-André, les sollicitations des communes pour des projets émergents et des projets à finaliser dans les STECAL (cadre du dispositif transitoire de la loi ELAN) et le déroulement de l'exercice POLMAR sur le territoire Est constituèrent quelques uns des dossiers gérés par l'antenne.

### Rôle d'écoute des acteurs du territoire et de portage des politiques publics de la DEAL :

64 réunions avec la sous-préfecture, les collectivités et acteurs locaux.

- Participation comme personne publique associée et contribution aux avis de l'État sur les PLU
- Participation aux réflexions sur les études générales et des projets structurants : rivière du Mat et Grande Rivière Saint-Jean, Route des Hauts de l'Est, Sentier littoral Est, Stations VTT...
- Accompagnement des collectivités :
  - sur des projets territoriaux : Anse des Cascades, la boucle du centre à Sainte-Rose, Golf de Bras-Panon, cale de hallage, projets d'eco-lodges...
  - sur les divers appels à projet : Action Cœur de Ville, Opération de Revitalisation du Territoire, Petite Ville de Demain, mobilités actives, fonds friches...
  - sur la thématique de la résorption de l'habitat insalubre (RHI, OGRAL ...)



NP NRU de Saint-André

### Habitat et RHI :

#### Concertation avec les collectivités autour de la politique de l'habitat :

- organisation en collaboration avec la CIREST de réunions programmation pluriannuelle du logement social (PPA) avec les communes et les opérateurs .
- Politique de l'habitat : participation aux diverses réunions de travail, COTECH et COPIL (PILHI, RHI, OGRAL).

### L'habitat en quelques chiffres :

#### • Engagements :

- 92 logements en amélioration pour un montant total de 3 M€ de LBU
- 167 logements neufs en secteur locatif pour un montant total de 4,6 M€ de LBU
- 156 logements en réhabilitation pour un montant de 0,8 M€ de LBU
- 156 logements en résidentialisation pour un montant de 0,3 M€



# ANTENNE OUEST

## NOUVEAU CONSEIL AUX TERRITOIRES

il s'agit d'être le relai territorial des politiques publiques des ministères (MTE et MCTRCT) sur les appels à projets et appels à manifestation d'intérêt avec pour 2021 l' AAP Action Cœurs de Villes, Le Port, les AAP Petites Villes de Demain, Trois Bassins ainsi que la mise en place de la convention ORT du TCO.

## Gestion Domaniale DPM / DPF / DPE :

Le territoire Est est marqué par 71 ravines, 5 étangs et 50 km de littoral.

- 20 visites de contrôle et de surveillance ont donné lieu notamment à 1 procédure de contravention de grandes voiries ;
- 42 demandes d'autorisation sont parvenues à l'antenne, il a été délivré :
  - 14 AOT DPM concernant l'entretien des sites et des sentiers littoraux et la tenue de manifestations sportives.
  - 28 AOT DPF et COP DPE pour la valorisation et l'entretien des berges, les prélèvements d'eau en rivière et les manifestations sportives et de loisirs en eaux vives.

## Contentieux pénal de l'urbanisme :

Mobilisation de l'antenne dans la suite de la mise en œuvre de la procédure qualité pour les secteurs Nord et Est avec un suivi complet de la phase pré-judiciaire et judiciaire, présentation en audience (tribunal correctionnel et cours d'appel).

Les agents du CPU ont réalisé 72 visites de contrôle sur les zones Nord et Est qui ont donné lieu à :

- 28 nouvelles procédures d'infractions en matière d'urbanisme dont 100 % relevant strictement des zones à enjeux pour l'État (zones agricoles, naturelles et à risques), dont 28 procès verbaux de constatation d'infraction et avis techniques initiaux pour la phase pré-judiciaire ;
- 29 procès-verbaux de constatation et avis techniques complémentaires pour les audiences, dont :
  - 24 dossiers pour le tribunal de grande instance ;
  - 5 dossiers en cours d'appel.
- 7 constats de décision de justice

## HABITAT ET LHI

La Lutte contre l'habitat indigne concerne encore 2396 familles en 2021. Alors que 527 familles supplémentaires ont bénéficié d'un logement définitif, il reste encore 1080 familles à accompagner. 201 cases insalubres ont pu être démolies en 2021 et 110 autres démolitions seront engagées à partir de 2022.

L'activité 2021 porte essentiellement sur :

- 63 séances de travail (arbitrages, COTECH, COPIL) pour 38 opérations de RHI, RHS, 22 actions de MOUS (Maîtrise d'Œuvre Urbaine & Sociale) et 16 études et ingénierie
- la clôture de 33 actions pour un montant de 10,3 M € dont 2,3 M € de retrait d'engagement pour carence et non respect des arrêtés de subvention et 9 opérations de plus de 10 ans réclamés par le CTD-RHI représentant 8,2 M €
- la mise en œuvre de 6 actions de MOUS & Études pour 615 K€
- la sollicitation de 14 M€ sous la forme de 54 dossiers de mandatement et la notification de 6,8 M€ en paiement
- le retrait de 459 dossiers DALO et le dépôt de 343 demandes transmises à la DJSCS
- la médiation et l'accompagnement des collectivités pour l'arbitrage des clôtures de leurs opérations de RHI.

## PLANIFICATION

- Modifications des PLU de St Paul , de la Possession et de Trois-bassins.
- PLU de St Leu et de St Paul pour lesquels la révision générale sera engagée en 2022



Cœur de ville la Possession



## Habitat

En 2021, l'antenne a organisé deux réunions de programmation pluriannuelle sous la présidence du TCO et 4 séances avec les Architectes et Paysagistes Conseils pour la revue de projets portant sur 19 opérations de construction et 2 opérations d'aménagement avec visite sur le terrain.

### Engagements Habitat

**779** logements sociaux financés pour 10,6 M€ de LBU dont :

- 219 logements locatifs neufs avec LBU : 85 LLTS - 126 LLS - 8 LESG
- 560 logements de réhabilitation
- 3 dossiers de résidentialisation en accompagnement de la REHA pour un montant de 559 414 € dans le cadre des Contrats de convergence et de transformation 2019-2022.
- 348 logements sans LBU : 197 PLS - 19 PSLA - 132 LLI

### Mandatements Habitat

• Instruction de 71 demandes de paiement pour 9,6M€ : 39 demandes pour les locatifs neufs pour 8,5 M€ , 19 LESG pour 326 344 €, 8 LESD/Amelio pour 36 944 € et 5 REHA pour 765 144 €. 2 demandes de minoration ont été instruites pour une récupération de 6 754 €.

- La certification du service fait a été effectuée pour 521 logements livrés (1 LESD - 67 LESG - 163 LLS - 290 LLTS)
- Logements Évolutifs Sociaux (LES) : 7 ventes pour un montant de remboursement de la subvention à hauteur de 147 407 € et 1 changement d'accédant, 10 changements de prix de vente, 2 mises en location et un apurement de nombreux dossiers caducs pour réduction encours.

## APPUI TERRITORIAL

### Gestion Domaniale DPF/DPE/DPM

L'arrondissement Ouest présente 312 km de cours d'eau en DPF et comprend la réserve naturelle de l'étang Saint-Paul et la Réserve Naturelle Marine. L'activité domaniale de l'antenne a nécessité 54 visites de terrain. Au titre du DPF/ DPM : 59 AOT ou COP ont été délivrées et un PV dressé au titre du CGPPP 7 occupants sans titre présent sur le DPM ont été mis en demeure de régularisation. L'antenne a contribué à l'action de désensablement de la plage des Brisants, au rechargement de la plage au nord des Roches Noires et au dragage de la zone d'évitement du Port.

### Contentieux pénal de l'urbanisme

L'année 2021 a connu une très forte activité judiciaire après les retards pris lors de la crise COVID. Les sollicitations des officiers de police judiciaire et des juges a en effet très fortement augmenté.

- En chiffre cela représente :
  - 22 nouvelles procédures d'infractions en matière d'urbanisme
  - 37 tournées CPU ont été réalisées pour 27 Procès verbaux
  - 3 démolitions spontanées constatées
  - 37 avis techniques préparés pour auditionnement, 17 dossiers audiencés
  - 29 dossiers audiencés
  - 1 arrêté d'interruption de travaux notifié

Il est à noter l'augmentation significative en 2021 du nombre de constructions illégales en zone naturelle.

### Accessibilité

- 15 visites d'ouverture d'ERP
- réception de 247 dossiers, instruction et présentation de 215 dossiers lors de 11 commissions d'accessibilité

## ANTENNE SUD

### NOUVEAU CONSEIL AUX TERRITOIRES

• **Relai territorial des politiques publiques des ministères (MTE et MCTRCT sur les appels à projets et appels à manifestation d'intérêt suivants :** l'AàP (appels à projet) « Action Cœurs de Villes » pour Saint-Joseph et Saint-Pierre, l'AàP « Réinventons nos Cœurs de Ville », Saint-Joseph et Saint-Pierre, l'AàP « Repenser la Périphérie Commerciale & Continuité Cyclable » à Saint-Pierre, l' AàP « Petites Villes de Demain » pour Saint-Philippe, Entre-Deux, Étang-Salé, Petite-Île, Cilaos, les Avirons, l' AàP « POPSU » pou l' Étang-Salé, l' AàP « Fonds Friches » pour Saint-Louis, Saint-Pierre et Tampon et enfin l'AMI (Appel à Manifestation d'intérêt) « Revitalisation des Centres Bourgs » à Cilaos.

### • Aménagement :

Par ses contributions aux services et ses analyses initiales, l'antenne apporte son expertise au pré-cad战略 réglementaire et environnemental de projets divers, parmi lesquels :

- Passerelle estuaire Étang du Gol à Saint-Louis

- Structure de loisirs Saint-Louis Étang du Gol
- Tyrolienne à Cilaos
- Opération d'aménagement Carthage à Saint-Louis
- Opération d'aménagement place François Mitterrand à Saint-Joseph
- Éradication des radiers à Saint-Joseph
- Projet photovoltaïque Piton Soley (CTVD Pierrefonds)
- Opération Dinorun à Saint-Louis, Maison Rouge

## PLANIFICATION

- Production d'avis sur 3 dossiers de modification des PLU des Avirons, du Tampon et de Saint-Joseph
- Accompagnement de la révision des PLU de l'Entre Deux et des Avirons
- Accompagnement/conseil de Saint-Philippe pour le lancement de son PLU (commune soumis au RNU)



Démolition du temple de Bel Air à Saint-Louis

## HABITAT ET LHI

### • Politique de l'habitat et de lutte contre l'habitat indigne

- Clôture OGRAL1 expérimentale de Petite-Île
- Suivi de 3 études RHI/RHS sur Saint-Louis
- 2 Cotech et 2 COFIL sur RHI Butte Citronnelle à Étang-Salé
- 2 sessions de Programmation Pluriannuelles des logements aidés
  - 120 k€ de mandats RHI
- 16 retraits de dossiers DALO pour 23 demandes déposées

### • Engagements Habitat

32,5 M€ de LBU auront été engagés, pour près de 1 250 logements aidés neufs, dont 9 M€ sur la seule opération Jardins Partagés au Tampon.

- 1 639 logements aidés financés dont :
  - 1 250 logements locatifs neufs pour 25,7 M€
  - 248 réhabilitations pour 2,35 M€
  - 146 améliorations et LESD pour 4,4 M€ (+68 traités, à engager en 2022)

### • Mandatements Habitat

• 778 dossiers mandatés pour 21 M€ dont 681 diffus et 97 localifs

### • Ventes et location de LES

- 21 demandes de ventes instruites

### • Carence Entre-Deux et Petite Ile

• analyse et traitement de 265 Déclarations d'Intention d'Aliéner

### • FRAFU

- 5 avis d'opportunité et 1 M€ engagés

## APPUI TERRITORIAL

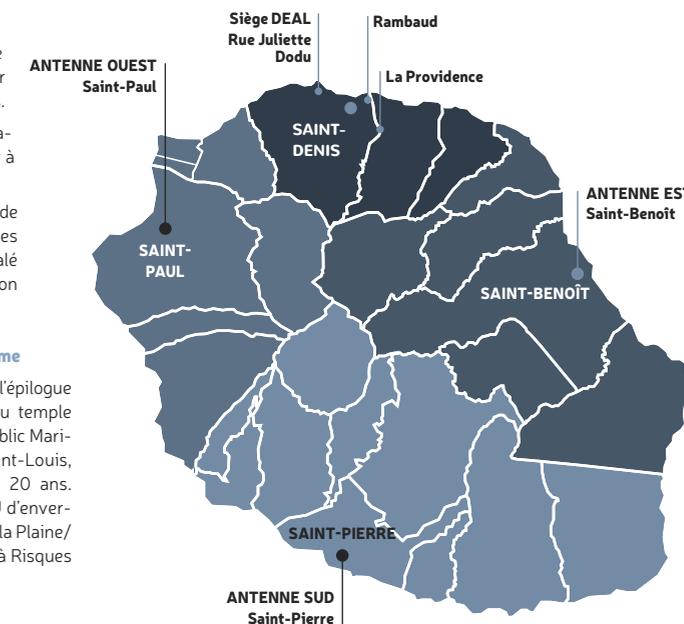
### • Gestion Domaniale DPF/DPE/DPM

Le territoire sud composé de 10 communes totalise 671 km de cours d'eau en DPF, l'étang du Gol (espace naturel sensible), 9 zones humides, et 80 km de littoral. L'activité domaniale de l'antenne a généré la délivrance de 31 actes :

- DPF : 20 AOT et 17 visites de terrain
- DPM : 6 AOT et 4 visites de terrain
- DPE : 5 COP
- Traitements des demandes de particuliers et de collectivités sur la gestion domaniale des ravines.
- Démolition d'un temple menaçant ruine sur le DPM de Bel Air à Saint-Louis (108,5 k€).
- Surveillance domaniale et suivi de chantiers d'entretien des ravines sur la commune de l'Étang-Salé pour un montant de participation État de 19,8 k€

### • Contentieux pénal de l'urbanisme

• L'année 2021 aura aussi connu l'épilogue de la démolition de la ruine du temple Ramakrishna sur le Domaine Public Maritime du littoral de Bel Air à Saint-Louis, dossier ouvert depuis plus de 20 ans. Enfin, plusieurs opérations CPU d'envergure ont été menées sur Bras de la Plaine/ Grand Bassin, zone Naturelle et à Risques de sensibilités accrues.



# RETROSPECTIVE 2021



**Décembre**  
Séminaire foncier ZAN



**Juillet**  
Accueil du conseil départemental des jeunes



**Novembre**  
Conférence sur les ODD à La Réunion



**Novembre**  
Réglementation dispositifs publicitaires



**Janvier**  
Chiffres des constructions neuves



**Octobre**  
Qualification RGE Chantier



**Décembre**  
Lettre d'information sur le Plan Logement outre mer



**Décembre**  
Observatoire des loyers privés



**Décembre**  
Journée régionale santé Environnement



**Septembre**  
Semaine européenne du développement durable



**Mai-Juin**  
Consultation SDAGE et PGRI



**Décembre**  
Consultation sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie



**Mai**  
Guide des jardins partagés et collectifs



**Novembre**  
Réglementation sur les espèces exotiques envahissantes



**Juin**  
Charte d'approche baleines, dauphins et tortues marines

# ORGANIGRAMME DE LA DEAL RÉUNION

**Mathieu CHEVAL**  
Réfèrent de proximité SGC  
02 62 40 76 60

## SERVICE ▲ AMÉNAGEMENT ET CONSTRUCTION DURABLES

**Mélanie MOLIN**  
Cheffe de service, 02 62 40 26 50  
**Jean RAMAYE**  
Adjoint, 02 62 40 29 30

**Zéro artificialisation nette (ZAN)**  
**Inchatti MONDROHA MAGOMA**  
Chargée de mission, 02 62 40 26 22

**Référente déplacements et infrastructures de transport**  
**Véronique FROÏM**  
02 62 40 26 18

**Unité Aménagement, Planification et Projet**  
**Nicolas KERENEUR**  
Chef d'unité, 02 62 40 28 02

**Unité Droits des Sols**  
**Catherine CONSTANS**  
Cheffe d'unité, 02 62 40 26 60

**Unité Écocité et Ville Durable**  
**Thomas DEDENON**  
Chef d'unité  
02 62 40 28 46

**Unité Littoral, Paysages et Sites N...**  
Chef(fe) d'unité, 02 62 94 72 52

**Unité Qualité de la Construction**  
**Bruno NIVOLIES**  
Chef d'unité, 02 62 40 28 39

**Comité Local d'Action Sociale (CLAS) ▲**  
**Katia LEBON**  
Présidente, 02 62 40 27 82

**Association Sportive Culturelle et d'Entraide (ASCE) ▲**  
**Bernadette GRAVINA**  
Présidente, 02 62 94 72 41

## SERVICE ▲ CONNAISSANCE, ÉVALUATION, TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**Jérôme DULAU**  
Chef de service, 02 62 40 26 70  
**Alain BESNARD**  
Adjoint, 02 62 40 26 71

**Unité Connaissance et Prospective**  
**Gilles QUÉRÉ**  
Chef d'unité, 02 62 40 26 77

**Caroline COUDRIN**  
Cheffe de la cellule Évaluation et Statistiques, 02 62 40 26 44

**Maribella DE SOUSA**  
Ingénierie financière et prospective,  
02 62 40 26 92

**Unité Évaluation environnementale**  
**Ève OMBREDANE**  
Adjointe, référente documents d'urbanisme et projets urbains, responsable qualité, 02 62 94 76 19

**Fabien OMEZ**  
Adjoint, référent projets et plans-programmes thématiques,  
02 62 94 76 45

**Unité Systèmes d'Information Géographique**  
**Jean-François NEDELEC**  
Chef d'unité, 02 62 40 26 48

**Unité Transition Énergétique et Développement Durable**  
**Janis GLAMPOR**  
Climat, 02 62 40 26 20

**Samuel LASLANDES**  
Énergie, 02 62 40 27 21

**Sébastien MARIOTTI**  
Transition écologique et Développement durable,  
02 62 94 76 44

**Philippe GRAMMONT**  
Directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
02 62 40 26 00

**Séverine CATHALA**  
Directrice adjointe, directrice des antennes, coordonnatrice littorale et territoriale, cheffe du pôle aménagement, habitat  
02 62 40 26 10

**Emmanuel BRAUN (a/c du 18/10)**  
Directeur adjoint, adjoint au délégué ministériel de zone, chef du pôle risques  
02 62 40 26 05

Mission cabinet, communication et coopération (3C)

**Stéphane GEAUFREAU**  
Chef de la mission, 02 62 40 26 24

Mission Pilotage (MiPil)

**Cédric DILMANN**  
Chef de la mission, 02 62 40 27 00  
**Anne-Aimée BOURGIN**  
Adjointe, 02 62 40 27 96

## SERVICE ▲ EAU ET BIODIVERSITÉ

**Matthieu MENOÙ**  
Chef de service, 02 62 94 72 56  
**Jean-Yves PESEUX**  
Adjoint, 02 62 94 76 43

**Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)**  
**Laurence PROVOT**  
Chargée de mission, 02 62 40 26 28

**Unité Biodiversité**  
**Isabelle BRACCO**  
Cheffe d'unité, 02 62 94 76 51

**Unité Police de l'Eau et Instruction**  
**Denys LEPETIT**  
Chef d'unité, 02 62 94 72 58

**Unité Politique de l'Eau et des Milieux Aquatiques**  
**Grégoire DE SAINT-ROMAIN**  
Chef d'unité, 02 62 94 72 47

## SERVICE ▲ HABITAT LOGEMENT SOCIAL

**Christian PRETOT**  
Chef de service, 02 62 40 28 00  
**Michel HOAREAU**  
Adjoint, 02 62 40 28 01

**Plan Logement Outre-Mer (PLOM)**  
**Arnaud PETON**  
Chargé de mission, 02 62 40 27 95  
**Bureau Administratif et Financier**  
**Patricia OMEZ**  
Cheffe du bureau, 02 62 40 26 95

**Unité ANRU**  
**Karine LOMBARD**  
Cheffe d'unité, 02 62 40 29 56

**Unité Habitat Nord**  
**Corinne MARTEL**  
Cheffe d'unité, 02 62 40 28 80

**Unité Habitat Privé**  
**Frédéric NOË**  
Chef d'unité, 02 62 40 28 64

**Unité Logement Locatif Social**  
**Laura FRANQUEVILLE**  
Cheffe d'unité, 02 62 40 29 10

**Unité Programmation et Financement de l'Aménagement**  
**Michèle ANDRIANARISON**  
Cheffe d'unité, 02 62 40 28 22

**Unité Politique et Planification de l'Habitat**  
**Géraldine DIBLARD**  
Cheffe d'unité, 02 62 40 28 20

## SERVICE ▲ PRÉVENTION DES RISQUES ET ENVIRONNEMENT INDUSTRIELS

**Michel MASSON**  
Chef de service, 02 62 92 41 19  
**Yoann FAUCHER**  
Adjoint, 02 62 92 41 17

**Mission Schéma Régional des Carrières (SRC)**  
**Cécile LEPAN**  
Cheffe de projet, 02 62 92 41 52

**PÔLE RISQUES ACCIDENTELS ET MATÉRIEL**  
**Yoann FAUCHER**  
Chef de pôle, 02 62 92 41 17

**Unité Matériaux, Sols, Sous-sol**  
**Jérôme MOREL**  
Chef d'unité, 02 62 92 41 66

**Unité Sécurité, Risques Accidentels**  
**Anne LANGANNÉ**  
Cheffe d'unité, 02 62 91 41 21

**PÔLE RISQUES CHRONIQUES ET TERRITOIRES**  
**Céline GUERVILLE**  
Cheffe de pôle, 02 62 92 41 51

**Unité Déchets, Enjeux Chroniques**  
**Marine BATTISTINI**  
Référente déchets, 02 62 92 41 64

**Stéphanie DURAND**  
Référente eau, 02 62 92 41 06

**Unité Territoires**  
**Cédric LEGAIT**  
Territoires nord-est, 02 62 92 41 69

**Léa NIFAUT**  
Territoires sud-ouest, 02 62 92 41 09

## SERVICE ▲ PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET ROUTIERS

**Julien RENZONI**  
Chef de service, 02 62 40 28 50  
**Audrey BESNARD**  
Adjointe, chargée de mission sécurité défense, 02 62 40 29 50

**Cellule Veille Hydrologique**  
**Florent BABY**  
Chef de la cellule, 02 62 40 26 80

**Unité Accompagnement territorial pour la prévention des inondations et mouvements de terrain**  
**Cyril CASSAI**  
Chef d'unité, 02 62 40 26 83

**Unité Coordination de la Politique des Risques Naturels**  
**N...**  
Chef(fe) d'unité, 02 62 40 29 46

**Unité Éducation Routière ▲**  
**Jacques-Olivier DUFEU**  
Chef d'unité, DPPCSR,  
02 62 40 27 41

**Unité Réglementation des Risques naturels et observatoire du Littoral**  
**Xavier-Nicolas PAYET**  
Chef d'unité, 02 62 40 28 49

**Unité Sécurité Routière ▲**  
**Dany CLARET**  
Chef d'unité, 02 62 40 28 45

**Unité Transports Routiers ▲**  
**Thierry LAGADEC**  
Chef d'unité, 02 62 40 28 90

## ANTENNE EST (ST BENOÎT)

**Fairouse ATTIKI**  
Responsable, 02 62 40 25 55  
**Jean-Bernard GASTRIN**  
Adjoint, 02 62 40 25 56

## ANTENNE OUEST (ST PAUL)

**Joël CADUDAL-GUGUIN**  
Responsable, 02 62 40 25 31  
**François BOULEVART**  
Adjoint, 02 62 40 25 32

## ANTENNE SUD (ST PIERRE)

**Olivier URIEN**  
Responsable, 02 62 40 25 02  
**Sylvie BARONCE**  
Adjointe, 02 62 40 25 03

▲ Site Dodu (siège)  
▲ Site Rambaud  
▲ Site Providence

**Directeur de la publication :**

Philippe Grammont, Directeur

**Rédaction :** les services et antennes de la DEAL sous la coordination de Stéphane Geaufreau, Responsable de la mission communication, cabinet et coopération

**Photos :** CINOR - COI - EDF Réunion - P. CROZET - Région Réunion - AdobeStock®

**Impression :** PRINT2000

Papiers issus de forêts gérées durablement - Février 2022

**Création :** COMBAVA



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Agir  
quotidiennement  
au service du  
développement  
durable de l'île

Direction de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

2, rue Juliette Dodu  
97706 Saint-Denis messag cedex 9  
Tél. : 0262 40 26 26  
Fax : 0262 40 27 27

[www.reunion.developpement-durable.gouv.fr](http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr)